



« Si on ne fait pas cette réforme, on met en péril la solidarité entre générations. »

**MENSONGE !**

L'idée c'est qu'en 1979, il y avait 3 actif·ves pour un·e retraité·e. Aujourd'hui, il n'y en aurait plus que 1,7. Sauf qu'aujourd'hui, un·e actif·ve produit 3 fois plus qu'à l'époque ! **Il y a plus de richesses, produites par moins de personnes ! Le problème est qu'elles n'en voient pas la couleur !** Autrement dit, ce qui pèse sur le système par répartition, c'est que les gains de productivité ne sont pas redistribués vers les actif·ves mais vers le Capital.

**PAYER LES FEMMES  
AUTANT QUE LES HOMMES**



**5,5 milliards de plus dans  
les caisses de retraites**



**« C'est une réforme juste,  
notamment pour les femmes. »**

**MENSONGE !**

**Les femmes sont bien plus impactées que les hommes par ce  
projet de réforme : elle devront repousser l'âge auquel elles  
prennent leur retraite de façon plus importante !  
Avec un salaire inférieur à celui des hommes, elles auront  
toujours une pension inférieure !**



« C'est une réforme juste,  
notamment pour les seniors. »

**MENSONGE !**

En 2021, moins de la moitié des 61 ans étaient en emploi. Un quart était en retraite, un quart sans emploi ni retraite et parmi eux, 30% vivaient sous le seuil de pauvreté. Ce sont essentiellement des personnes touchant le RSA en attendant d'avoir l'âge légal pour toucher leur retraite. Désormais, il faudra passer plus longtemps au RSA avant de pouvoir la toucher.



« On vit plus longtemps, alors il faut travailler plus longtemps. »

**MENSONGE !**

Sauf que l'espérance de vie moyenne en bonne santé est de 63 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. La vérité, c'est que ce projet de réforme va conduire à une retraite en mauvaise santé pour la très grande majorité des personnes ! Et encore, l'INSEE révélait en 2018 que 25% des salarié·es les plus pauvres étaient déjà décédé·es à 62 ans !



« Le système est déficitaire. Il va manquer 12 milliards, alors il faut reculer l'âge de départ en retraite pour maintenir l'équilibre financier. »

**MENSONGE !**

La suppression de l'ISF, c'est 3 milliards de recette en moins par an. La fraude fiscale, c'est entre 80 et 100 milliards par an.

L'augmentation du budget de l'armée, c'est 400 milliards d'euros sur six ans. Le Conseil d'Orientation des Retraites, organisme chargé de veiller à la pérennité du système des retraites, a récemment précisé que les dépenses étaient maîtrisées et que le système n'était pas menacé.

« Le recul de l'âge de départ en retraite a été validé démocratiquement lors des élections présidentielles. »

**MENSONGE !**

Non, ce qui a été validé c'est, entre autres, de faire barrage à l'extrême droite ! D'ailleurs, au soir des élections, Macron expliquait qu'il savait que nombre de français·es avaient voté pour lui non par adhésion à son programme mais pour faire obstacle au Rassemblement National.

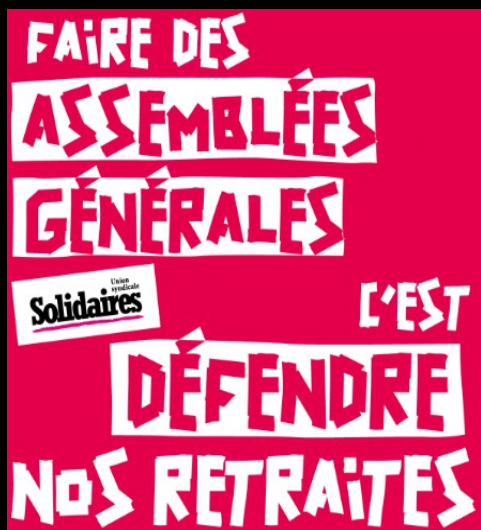


« C'est la faute aux régimes spéciaux. »

**MENSONGE !**

Il n'existe pas de régimes spéciaux. Il existe des conventions collectives négociées et signées pour compenser les nuisances propres à chaque métier et branches, des conquêtes sociales obtenues de haute lutte !

**Solidaires**  
**AVEC**  
**LES GRÉVISTES**  

« La réforme va améliorer la prise en compte de la pénibilité au travail. »

**MENSONGE !**

Actuellement, le dispositif de retraite anticipée pour incapacité permanente d'au moins 10% à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle donne droit, sous certaines conditions, à une retraite à taux plein à 60 ans. **Ce départ anticipé sera repoussé de 2 ans avec la réforme.** Et bien qu'ayant été exposé·es à la pénibilité, des salarié·es qui ne sont pas malades au moment où elles approchent de la retraite, ne peuvent pas bénéficier de la retraite anticipée.





« Grâce à la réforme, le minimum de pension sera relevé à 1200 euros. »

**MENSONGE !**

Seulement pour les salarié·es qui auront eu une carrière complète au niveau du SMIC. Ce qui exclut les carrières hachées, beaucoup de femmes et nombre de précaires ! Si la réforme était déjà en œuvre aujourd'hui, seulement 48 personnes auraient vu leur minimum pension relevé à cette somme.

# Alors, qu'est-ce qu'on fait ?

- On s'organise sur son lieu de travail et dans son secteur d'activité en Assemblées Générales et on décide collectivement de moyens d'actions à échelle locale
- On continue à informer sur le contenu dramatique de cette réforme
- On participe aux caisses de grèves et aux actions prévues

**Construisons collectivement la lutte pour  
défendre nos retraites !**